

Image not found or type unknown



Comment connaitre le montant des dépens

Par **JPC53**, le **05/01/2013** à **11:54**

Bonjour,
Un tribunal a validé un protocole transactionnel pour un moratoire de 18 mois avec une banque.
Le tribunal a condamné le débiteur de la banque aux dépens avec distraction.
Comment connaitre le montant des dépens qui n'ont été indiqués ni dans le jugement, ni dans le recommandé ?
Merci d'avance.